



Rigaud

VILLE DE RIGAUD

**Séance extraordinaire du 20 juillet 2021, 18h
En vidéoconférence diffusée en différé**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Décret de l'établissement du lieu où se tiennent les séances du conseil – séances ordinaires et extraordinaires – 10, rue Saint-Jean-Baptiste E., salle de l'Amitié
3. Période de questions allouée aux citoyens
4. Levée de la séance